

Changement climatique : passer des discours aux actes

Par Philippe Quirion, président du Réseau Action Climat France

Les catastrophes climatiques qui frappent en ce moment une bonne partie de l'Europe et de l'Asie posent, une nouvelle fois, la question de la responsabilité humaine dans ces événements. S'il n'est pas possible d'imputer avec certitude au changement climatique d'origine humaine tel ou tel événement particulier, comme les actuelles inondations, certaines conclusions font l'unanimité de la communauté scientifique.

Elles ont été synthétisées par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat à partir des travaux publiés dans les revues scientifiques, selon une procédure ouverte aux commentaires de l'ensemble du monde scientifique et qui explicite leur degré de certitude. Elles ont été approuvées l'an dernier par 189 gouvernements, y compris celui des États-Unis (1).

Ainsi, il est certain que la température a augmenté au cours du 20^e siècle (+0,6°C), très probablement à cause des gaz à effet de serre émis par l'humanité. En même temps, les précipitations ont augmenté très probablement de 0.5 à 1 % par décennie dans les moyennes et hautes latitudes de l'hémisphère nord. Pour le 21^e siècle, les modèles climatiques prévoient une augmentation de 1,5 à 6°C, cette marge d'incertitude étant due pour moitié aux différences entre modèles et pour moitié aux scénarios d'émission retenus – en particulier aux réductions d'émissions mises en œuvre. Ce réchauffement entraînera très probablement une hausse des précipitations et des inondations sous nos latitudes, et probablement un développement des cyclones tropicaux.

L'important n'est donc pas de savoir si les inondations actuelles sont dues à l'homme mais de reconnaître qu'à l'avenir, ce type de catastrophe – et bien d'autres – se produiront presque certainement plus souvent si l'humanité ne réduit pas drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre. Chacun a bien sûr une part de responsabilité par ses choix personnels : prendre moins sa voiture et l'avion, prendre une douche rapide au lieu d'un bain, choisir les appareils électroménagers les plus économes (étiquette énergie "A") sont autant de gestes à portée de chacun (2). Reste que le rôle des pouvoirs publics est essentiel et que les premiers signaux envoyés par l'actuel gouvernement n'incitent pas à l'optimisme.

En matière de transports (environ un quart des émissions françaises), bon nombre de projets qui permettraient de diminuer la place de la voiture, de l'avion et du camion sont remis en question : canal Seine-Nord, TGV Aquitaine et Nîmes-Perpignan, ligne Lyon-Turin. Les tarifs de la SNCF et de la RATP ont été augmentés alors que ceux des carburants diminuaient de 5 % en un an.

Concernant l'industrie (un autre quart des émissions), la taxe prévue par le Programme national de lutte contre le changement climatique de janvier 2000 est en suspens depuis son annulation par le Conseil constitutionnel en décembre de la même année. Le gouvernement s'est pour l'instant contenté de prendre en considération le dispositif "d'engagements volontaires" notoirement défectueux proposé par le MEDEF, sans proposer d'orientation politique.

Les émissions dues à la décomposition des engrais azotés dans les sols agricoles ne font pas l'objet de plus d'attention puisque le projet de taxe sur l'épandage excessif de ces engrais est passé à la trappe en même temps que le reste de la loi sur l'eau votée par l'Assemblée nationale précédente.

Finalement les seules bonnes nouvelles, du point de vue du climat, sont la volonté de pénaliser enfin les excès de vitesse de manière systématique, la remise en cause du troisième

aéroport et celle de l'élargissement de l'autoroute A7. Si tant est qu'elles se confirment, ces décisions auront pourtant été prises pour de toutes autres raisons que la lutte contre le réchauffement planétaire.

Depuis plusieurs années, le Président de la république ne laisse pas passer une occasion de dénoncer les périls écologiques qui nous menacent, à commencer par le changement climatique. Il ne dérogera probablement pas à cette règle lors du sommet de la Terre, fin août à Johannesburg. Pourtant, aussi bienvenus que soient ces discours face à l'obstructionnisme de George W. Bush, ils ne feront pas longtemps oublier l'absence de mise en œuvre des mesures de lutte contre le réchauffement, qui sont aujourd'hui bien connues : développement du fret ferroviaire à travers de nouvelles lignes et davantage de moyens de fonctionnement, taxation ou plafonnement des émissions industrielles, développement des énergies renouvelables par le biais d'une simplification des procédures administratives, taxation des engrais azotés, lancement d'un programme d'isolation des logements existants. A Johannesburg, l'Europe doit soutenir ce qu'on appelle la "proposition brésilienne" : fournir 10 % de l'énergie primaire mondiale par de nouvelles sources d'énergie renouvelable en 2010.

Certaines de ces mesures se traduiront par des dépenses budgétaires, mais d'autres permettront des recettes. Toutes susciteront des oppositions catégorielles, mais toutes, convenablement expliquées, peuvent recevoir le soutien de la majorité de la population, comme l'a montré la Conférence de citoyens organisée en février dernier par la Commission française du développement durable. Ce gouvernement, s'il n'agit pas, n'aura ni l'excuse de l'ignorance, ni celle de l'impuissance.

(1) Tous les rapports de cet organisme sont disponibles sur www.ipcc.ch.

(2) Une liste plus complète est disponible sur le site du Réseau Action Climat, www.rac-f.org